

2SA
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital social de 1 500,00€
Siège social : 2 Allée Jules Verne, 89000 AUXERRE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
DU 27 Juillet 2023

Le soussigné :

L'associé unique,

SPORT SANTE DOMICILE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1000 €, dont le siège social est situé au 2 RUE JULES VERNE 89000 AUXERRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 905 350 195,

Représentée par **M. THIBAUD AMELOT** agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président.

A désigné à l'issue de la signature des statuts de la Société 2SA, le premier Président de la Société, conformément aux statuts de ladite société.

Première résolution – Désignation du Président

Le soussigné nomme en qualité de président de la Société :

M. Thibaud AMELOT, demeurant à AUXERRE (89000), pour une durée indéterminée, qui n'entrera en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

Et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, et conformément aux dispositions prévues par les statuts.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Deuxième résolution - Pouvoirs

L'assemblée donne tous pouvoirs au Président pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Certifiée conforme

Amelak